

RENAUD ABENOZA (GROUPE MCE)

# « À présent le financement en complément de l'expertise technique »

En 1992, lorsque Renaud Abenoza crée MCE (Maintenance Conseil Éclairage), il vise un objectif précurseur. Permettre aux entreprises de se recentrer sur leurs activités principales en leur assurant un service global externalisé de relamping et de maintenance d'éclairage d'ambiance et de sécurité, allant de l'audit jusqu'au recyclage. Aujourd'hui, riche de l'expertise d'un bureau d'ingénierie, de son savoir-faire en installations électriques, et d'une dizaine d'agences réparties en France, le groupe propose un nouveau service, baptisé *Luméo*, ajoutant ainsi une solution de financement à son offre technique globale.

« **N**otre business ? Commercialiser des solutions globales d'éclairage anticipant l'évolution permanente de ce secteur et en s'engageant dans une démarche environnementale, ergonomique et sociétale », explique Renaud Abenoza en anticipant, en complément de la conformité aux normes, un retour du besoin d'un éclairage de qualité, particulièrement dans les bureaux, les établissements de santé, la grande distribution et l'industrie.

## L'INFLUENCE RSE

Comment le co-dirigeant de MCE<sup>1</sup> explique-t-il cette évolution ? Selon lui, « nous la mesurons depuis que s'impose la démarche RSE (responsabilité sociétale des entreprises) ». Et de rappeler que l'intégration volontaire des préoccupations sociales et écologiques des entreprises à leurs activités commerciales et leurs relations avec leurs parties prenantes, implique d'investir davantage dans le capital humain, l'environnement et les relations avec chacun.

Dans ce contexte, l'installation de luminaires LED constitue un modèle vertueux, désormais mature. Aussi, quand le déploiement d'une politique RSE autour de l'éclairage associe économie et avantage humain pour les entreprises, comment hésiter à franchir le pas ? « Toutefois, la mise à niveau de tout système d'éclairage ne s'improvise pas », rappelle Renaud Abenoza en considérant qu'un bilan techno-économique doit être effectué avant toute décision... « Et avant de proposer une intervention ponctuelle ou un contrat pluriannuel avec obligation de résultat. »

## INTÉGRATEUR DE SOLUTIONS D'ÉCLAIRAGE

Dès 1992, en profitant du déploiement de l'application des ballasts électroniques, le groupe MCE s'est développé en se lançant dans le relamping.

Depuis lors, l'entreprise a enrichi sa démarche vers le conseil en éclairage sur-mesure au niveau des projets d'installation, de rénovation et de maintenance. D'ores et déjà, cet ensemble de compétences permet au groupe de s'imposer en tant qu'intégrateur de solutions d'éclairage associant gestion de l'énergie et services connectés. De plus, en tant que point de collecte Recylum, MCE prend en charge le recyclage des déchets, le transport, jusqu'à la transmission des documents administratifs.

Tout débute par un audit permettant de traduire les besoins en une solution intégrant les contraintes techniques et financières. L'étroite collaboration avec les fabricants du monde de l'éclairage conduit à proposer la solution la mieux adaptée à chaque projet. « Ensuite, poursuit Renaud Abenoza, nous menons une approche pragmatique pour la mise en œuvre des installations. »

## L'OFFRE LUMÉO, GLOBALE ET ÉVOLUTIVE

Aujourd'hui, « nos clients préférant conserver leur trésorerie pour le développement de leurs propres activités, il nous faut compléter notre offre technique par une proposition de financement », souligne le co-dirigeant de MCE. D'où le lancement de *Luméo*, solution évolutive s'inscrivant pleinement dans une démarche RSE.

Véritable solution clés en main, cette offre comprend le financement du projet complet (étude, installation, maintenance) par « crédit-bail » présentant quatre principaux avantages : elle est ajustable en temps et en durée ; son loyer est fixe ; elle ne mobilise pas la trésorerie des entreprises ; elle n'altère pas leur capacité d'endettement. Et Arnaud Abenoza de conclure : « Au-delà des équipements, la solution Luméo associe économie, qualité de vie au travail et démarche environnementale. » ■ JD

1. Avec Sylvain Cléry et Matthieu Etève.

## LA PREUVE PAR 3 D'UN PLAN « MAINTENANCE »

La maintenance joue un rôle important dans une approche économique. Mieux même, elle devient de plus en plus un facteur déterminant au niveau du choix des sources et des luminaires.

Dans ce contexte, pour MCE, la triple vocation d'un plan « maintenance » doit :

- assurer la performance continue d'une installation ;
- respecter les problématiques de retour sur investissement ;
- répondre aux enjeux environnementaux.

Résultent de cette triple vocation des offres de solutions forfaitaires permettant l'optimisation du budget « éclairage » de toute entreprise.

## BIENTÔT UNE ACADÉMIE MCE ?

Toujours dans un souci de performance, de qualité et d'efficacité, Renaud Abenoza envisage, avec passion, la création d'ici deux ans d'une Académie MCE de formation afin d'intégrer des ressources parfaitement préparées aux métiers MCE, garantissant la qualité de prestation et de service.

« Par ailleurs, ajoute-t-il, notre métier évoluant, notre centaine de collaborateurs doivent être en permanence à la pointe de la connaissance et en capacité de maîtriser l'état de l'art. » À suivre...